

Rencontres Nationales FAMDT

Pour des traditions émancipatrices

Rôle et place des musiques et danses traditionnelles
dans l'espace politique



PROGRAMME

Jeudi 14 juin 2018

Pignan / Abbaye de Vignogoul

À partir de 18h00 : Accueil pour l'ouverture des rencontres à l'Abbaye de Vignogoul - [Soirée et accueil organisés](#) par [le collectif COP-SEC](#) (adhérent de la FAMDT).

Vendredi 15 juin 2018

Gignac / Le Sonambule

La FAMDT organise ses rencontres nationales sur des thématiques qui reflètent les centres d'intérêt de ses adhérent.e.s et portent sur des questions d'actualité. Cette année, les Rencontres de la FAMDT sont accueillies dans l'Hérault à l'initiative du [collectif COP-SEC](#), en partenariat avec [L'OCVH / Le Sonambule](#), [Réseau en scène Languedoc-Roussillon](#) (association régionale de développement du spectacle vivant), la Fédération [OCTOPUS](#) (fédération des musiques actuelles en Occitanie) et de nombreux adhérent.e.s et partenaires régionaux et nationaux.

Les rencontres se tiendront au Sonambule à Gignac (à 20km de Montpellier) le vendredi 15 juin. Dès le jeudi 14 juin en soirée un accueil est prévu dans le cadre d'une soirée concert organisée par le collectif COP-SEC à Pignan ([Abbaye de Vignogoul](#)). Le vendredi soir et le samedi après-midi, nous pourrons profiter du [festival Festa Fougasse](#). L'Assemblée ordinaire aura lieu le samedi 16 juin au matin.

La FAMDT représente aujourd'hui une diversité d'initiatives du champ des musiques, danses traditionnelles et du monde qui développent des activités très variées : de la création d'un spectacle par une équipe artistique à la mise en œuvre d'un festival, de la gestion d'un collectif d'artistes à la conduite d'un lieu de fabrique artistique, de la production d'artistes émergent.e.s au développement de projet de coopération européenne, du travail de collectage aux projets éducatifs et culturels au plus près des territoires de vie...

Dans le droit fil de ses engagements en faveur des droits culturels - qui fondent le sens et la valeur de cette diversité - la Fédération a choisi cette année de se questionner sur le rôle et la place des acteur.trice.s des musiques et danses traditionnelles au sein de l'espace public dans une perspective d'émancipation et de participation.

Il nous a semblé important de revenir sur les principes qui ont fondé la FAMDT et de les interroger dans le contexte du XXIème siècle. Comment agir au sein de notre espace politique pour une meilleure prise en compte des valeurs que nous portons et des esthétiques que nous représentons ? Comment faire bouger les cadres normatifs en faveur de la reconnaissance des droits culturels et des interactions entre les cultures qui fondent la diversité culturelle comme patrimoine de l'humanité ? Comment les actions portées par la FAMDT et ses organisations adhérentes sont-elles à la fois respectueuses des cultures des territoires dans leurs traditions mais aussi sources d'interactions avec d'autres cultures qui élargissent les libertés culturelles des

personnes et qui par leur diversité concourent à l'émancipation de chacun.e ?

Ces quelques questions visent à ouvrir nos débats lors de ces rencontres.

09h30 - 10h	Accueil - Café au Sonambule
10h - 10h30	Ouverture des travaux
10h30 - 12h30	Conférence introductive ' <i>Pour des traditions émancipatrices</i> '
12h30 - 14h	Repas au Sonambule
14h15 - 16h30	4 ateliers de travail
16h30 - 16h45	Pause
16h45 - 18h	Synthèse des ateliers & échanges Quelle stratégie, quelles perspectives pour la FAMDT? Quelle co-construction ?
18h30 - 20h30	Apéritif & dîner
à partir de 20h30	Pour les personnes qui le souhaitent, le festival Festa Fougasse à Murviel-lès-Montpellier

Détails de la journée du Vendredi 15 juin 2018

10h - 10h30 Ouverture des travaux

M. Jérôme FREY, Président de l'OCVH/Le Sonambule

M. Jean-François SOTO, Maire de Gignac, Conseiller départemental

M. Patric ROUX, conseiller régional, représentant Mme Carole DELGA
- Présidente de Région

M. Yvan GODARD, Directeur - Réseau en scène Languedoc-Roussillon

M. Max LEGUEM, Président de la FAMDT

Mme Anaïs VAILLANT, Présidente du collectif Cop-Sec

10h30 - 12h30 Conférence introductive

'*Pour des traditions émancipatrices*'

Pour les acteur.trice.s des musiques et danses traditionnelles, la notion de tradition fait débat entre références au passé et inventions au présent, transmission orale et institutionnalisation de l'enseignement, expression de particularismes culturels et de ritualités universelles... Si pour notre réseau cette notion est intrinsèquement liée à la création artistique, au partage de sens et à la connaissance d'esthétiques formelles et originales, le discours dominant et médiatique semble toujours lui assigner des caractères passésistes, normés, déterminants voire oppressants pour les personnes et les communautés.

Le terme de tradition ne devrait pas être opposé à celui d'émancipation, surtout dans le cadre des valeurs universelles que dessinent les droits culturels. C'est la diversité des cultures, expressions de notre humanité commune, qui élargit les choix et non la reproduction

du même qu'imposent, trop souvent, les logiques marchandes mondialisées.

Avec le soutien de chercheur.euse.s, d'acteur.trice.s, en se confrontant aux pratiques et expériences présentes et passées, il nous importera de comprendre comment « tradition et émancipation » se relie et se nourrissent pour contribuer à une humanité pacifiée, chacun.e avec sa culture mais tous lié.e.s solidairement à la culture des autres, pour faire un peu mieux humanité ensemble.

Pour traiter de cette question politique, nous disposons d'un cadre adapté qui permet de donner tout son sens et sa valeur au patrimoine pour construire notre avenir commun : la convention de Faro où la notion de patrimonialisation est associée à la richesse de la diversité des cultures comme des langues minorisées. Cette convention met en évidence l'intérêt de s'appuyer sur les traditions des peuples pour construire l'Europe de demain. Elle sera pour nous un point d'appui : comment réinscrire notre travail dans ce principe d'espérance pour une Europe de toutes ses cultures venues d'ici et d'ailleurs ?

Avec :

- **Erik MARCHAND**, chanteur et musicien, fondateur et directeur de la Kreiz Breizh Akademi;
- **Romain MAUREL**, Conteur - Musicien, Co-directeur artistique de L'Auvergne Imaginée;
- **Anaïs VAILLANT**, Présidente du Collectif COP-SEC;
- **Prosper WANNER**, Gérant de la coopérative « les oiseaux de passages », expert pour le Conseil de L'Europe (convention de Faro) - (*sous réserve*) ;

- **Clément GAUTHIER**, Musicien et chanteur au sein du collectif la NOVIA;

Animation: Jean Michel LUCAS, (Doc Kasimir Bisou)

12h30 - 14h00 Repas sur place au Sonambule
14h15 - 16h30 Mise en place de 4 ateliers simultanés

ATELIER 1

Les droits d'auteur et les spécificités des musiques traditionnelles et du monde

En introduction, nous évoquerons la question de la propriété intellectuelle et les fondamentaux, souvent méconnus, des droits d'auteur. A quoi sert et correspond le droit d'auteur ? A quelles œuvres s'applique cette protection ? Comment le droit d'auteur est-il appliqué dans la législation française ? Au niveau européen ? Comment protéger au mieux les créations des artistes des musiques traditionnelles et du monde ?

L'activité des 110 structures membres de notre fédération est très majoritairement centrée sur le spectacle vivant. Si les plus gros festivals ou les salles de spectacles permanentes maîtrisent assez bien les droits d'auteur, il n'en est pas de même pour les organisateur.trice.s occasionnel.le.s souvent confronté.e.s à des règles et à une mécanique qu'ils.elles ne comprennent pas. La question des droits d'auteur est particulièrement complexe dans le champ des musiques traditionnelles et du monde (domaine public, difficultés à identifier l'auteur, créations

collectives...) et les nombreuses associations organisatrices d'événements se trouvent régulièrement en difficulté pour n'avoir pas prévu la dépense SACEM. Nous nous attacherons par ailleurs à mesurer les évolutions en matière de droits d'auteur introduites par le numérique. Si les avancées technologiques amènent à rêver à un « open acces » généralisé, qu'en est-il de la protection des œuvres ?

Avec :

- **Franck VIADERE**, Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique;
- **Raphael ANDRE**, Musicien, Militant Creative Commons (CC); (sous réserve);
- **Lionel MAUREL**, Bibliothécaire, auteur du blog S.I.Lex, co-fondateur du collectif SavoirsCom1 et membre de la Quadrature du Net) (*Sous réserve*) ;
- **Bruno CARBONNIER**, Avocat, membre du cabinet STANC (sous réserve);

Animation: En cours

ATELIER n°2

Quelles évolutions des politiques publiques en faveur des musiques et notamment des musiques traditionnelles et du monde ?

Le rapport « Rassembler la musique, pour un centre national », commandé par l'État et publié en novembre 2017, dresse le portrait d'une filière musicale dont nous faisons partie. Le rapport fait abstraction d'un grand nombre d'acteur.trice.s relevant de l'intérêt général, qu'ils.elles soient associatifs.ves ou TPE (très petites entreprises), qui agissent dans des logiques de proximité relevant de l'utilité sociale, qui mettent en avant la diversité artistique et culturelle, l'initiative citoyenne, et la primauté de la coopération en opposition au modèle concurrentiel dominant.

Le rapport et l'appel à l'ouverture d'une large concertation sur les politiques publiques en faveur des musiques constitueront le point de départ de nos discussions pour cet atelier qui propose d'observer et d'analyser les évolutions des politiques publiques en faveur des musiques et notamment des musiques traditionnelles et du monde. L'atelier reviendra également sur la place, le rôle des musiques et danses traditionnelles et du monde.

Avec :

- **Cécile COUEPEL**, Association Oc'live - le Club RODEZ, Administratrice de la FEDELIMA;
- **Cyril DELLA-VIA**, Directeur d'OCTOPUS - Réseau territorial musiques actuelles en Occitanie;

- **Deux représentants du Centre National des Variétés (CNV);**
- **Un représentant du Ministère de la Culture,** Direction Générale de la Création Artistique (sous réserve);
- **M. Yvan GODARD,** Directeur - Réseau en scène Languedoc-Roussillon ;

Animation : Bernard GUINARD, Directeur de la FAMDT et Ricet GALLET, Chargé de la direction stratégique et politique du CRMTL et administrateur de la FAMDT

ATELIER n°3

Les documents de collectage servent-ils encore à quelque chose ? Usages, appropriation, réappropriation des sources aujourd'hui.

Le mouvement de revival des musiques traditionnelles dans les années 1970 et 1980 s'est largement appuyé sur un travail de collecte de terrain, afin de recueillir le témoignage des musicien.ne.s, chanteur.euse.s, danseur.euse.s, conteur.euse.s, détenteur.trice.s de répertoires originaux. Si le document de collecte est éventuellement envisagé dans une optique de sauvegarde et de conservation, il est d'abord perçu comme le moyen de se constituer un répertoire pour de jeunes musicien.ne.s qui ignorent souvent tout des cultures traditionnelles. Les phonothèques associatives qui émergent progressivement se donnent pour but de décrire une documentation dont le public est principalement constitué de ces nouveaux.elles praticien.ne.s.

La FAMDT a consacré ce travail documentaire avec l'instauration d'un réseau national de centres ressources dédiés à l'oralité et par la création

d'une commission documentation qui a produit depuis près de trente ans de nombreux outils pour organiser et valoriser ces ressources documentaires. Mais à l'heure où les musiques traditionnelles qui se créent croisent les sources d'inspiration, se frottent à d'autres esthétiques ou tendent vers des démarches d'improvisation, la question se pose de l'utilité et des finalités des documents de collectage. Qu'ont-ils encore à nous dire aujourd'hui ? Avec l'avènement des politiques du Patrimoine Culturel Immatériel, observe-t-on de nouveaux usages ? Quels enjeux pour une fédération comme la FAMDT de s'intéresser encore à ces sources et à leur accorder des équipes et des moyens financiers ?

Avec :

- **Peroline BARBET,** réalisatrice sonore, chargée de recherché Patrimoine Immatériel, productrice de radio;
- **Marc ANTHONY,** Collectif d'artistes Professionnels des Musiques et Danses Traditionnelles (CPMDT) ;
- **Justin BONNET, Chanteur** - Association TO&MA (Traditions Orales et Musiques Actuelles) ;
- **Jean-Jacques CASTERET,** Directeur de l'Ethnopôle Institut Occitan Aquitaine;
- **Erik MARCHAND,** chanteur et musicien, fondateur et directeur de la Kreiz Breizh Akademi;

Animation : Yvon DAVY, Directeur de La Loure en Normandie, administrateur de la FAMDT

ATELIER 4

Comment créer, produire, diffuser et se développer ? Quels modes d'organisation ? Quelles solidarités penser pour consolider les projets ?

Le contexte de forte transition culturelle que nous connaissons pose la nécessité d'une approche plus coopérative et entrepreneuriale, en particulier pour les micro-entreprises fortement représentées dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde. Quels sont les enjeux et défis auxquels les initiatives du champ des musiques, danses traditionnelles et du monde se trouvent confrontées ?

À la croisée d'enjeux sociaux, démocratiques, économiques, juridiques, territoriaux, les formes coopératives semblent connaître un regain d'intérêt et plusieurs adhérents de la FAMDT font le choix de ce mode d'organisation. Nous constatons de nouvelles pratiques collectives et l'exploration de modes solidaires de sociabilité : organisation en collectif, structuration plus horizontale, travail sur le territoire...

Plusieurs adhérents de la FAMDT témoigneront de leurs motivations respectives et des mises en œuvres d'outils coopératifs pour consolider leurs projets. Ces formes de travail en collectif sont-elles des formes organisationnelles originales et pertinentes pour créer, produire, diffuser et pérenniser les initiatives ?

Avec :

- **Philippe HENRY**, chercheur en socio-économie de la culture, maître de conférences HDR retraité de l'université de Paris VIII
- **Gérald MARTIN**, Collectif A LA ZIM (sous réserve)
- **Laurent MOULEDOUS**, Collectif HART BRUT

- **Nathalie MARTY**, Gérante de la Coopérative SIRVENTES
- **Jean François BONNIER**, Collectif COP-SEC
- **Nadège STAEBLER**, Réseau en scène Languedoc-Roussillon

Animation: Alban COGREL, administrateur general de la FAMDT et Julien REGI, Cooperzic et administrateur de la FAMDT

16h30 - 16h45 Pause

16h45 - 18h00 Retour en grand groupe / Synthèse des ateliers / Échanges avec la salle

Quelle stratégie, quelles perspectives pour la FAMDT ? Quelle co-construction ?

La co-construction des politiques publiques constitue un prolongement à nos débats sur la mise en œuvre des droits culturels. Nous souhaitons que les Rencontres Nationales soient l'occasion de rédiger et de promouvoir un texte qui fixe les conditions d'une co-construction réussie et la possibilité d'un droit de recours. Comment envisager, au sein d'un réseau comme la FAMDT, une meilleure prise en compte des aspirations démocratiques ? Comment participer au renouvellement de l'action publique, promouvoir une conception partagée de l'intérêt collectif ? Cette table ronde finale portera sur les enjeux de cette co-construction, du local à l'international, et sur notre rôle dans l'espace politique en 2018.

Avec :

- **Emmanuel NEGRIER**, Docteur en science politique, est chercheur au CNRS; (Sous réserve)
- **Patricia COLER**, Déléguée Générale de l'UFISC (Sous Réserve) ;
- **Laurent FRAISSE**, socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique (LISE) ;
- **Max Le GUEM**, Président de la FAMDT;
- **Roland DE BODT**, Directeur de recherche à l'Observatoire des politiques culturelles – Fédération Wallonie Bruxelles et Président de Culture et Démocratie (sous réserve) ;

Animation: Eric FOURREAU, rédacteur en chef de la revue Nectart

CONCLUSION

18h30 - 20h30 Apéritif & Dîner

À partir de 20h30, pour les personnes qui le souhaitent, le festival Festa fougasse propose des concerts et animations à Murviel-lès-Montpellier (Transports jusqu'au festival et aux hôtels assurés par la FAMDT).

Samedi 16 juin
Aniane / Hostellerie St Benoit

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FAMDT

09h30 - 11h30 : Assemblée générale ordinaire

11h30 - 11h45 : Élection du nouveau Conseil d'Administration

12h00 - 12h30 : Élection du Bureau

12h30 - 14h : Repas



Fédération des Associations de Musiques et DanSES Traditionnelles
35 rue Cracy, 44000 Nantes - 02.85.52.67.04 / accueil@famdt.com / www.famdt.com
Siret 335 106 548 000 68 / APE 9499Z

Ils.elles contribuent à la réalisation de cet événement :



centre national
de la chanson des
variétés et du jazz